

Allemagne : les parents traînés au tribunal car ils n'ont pas envoyé leur fils visiter la mosquée

écrit par Le vieux Calgues | 21 juin 2017

A Rendsbourg, dans l'Allemagne du nord, les parents d'un lycéen, âgé de 13 ans, doivent comparaître en justice, parce qu'ils voulaient protéger leur fils de l'islam.

En octobre de l'année passée, cet élève aurait dû visiter une mosquée, car le professeur en charge de cette classe en avait décidé ainsi. Cette mosquée appartient à Milli Gorus, une mouvance islamo-fasciste et anti-sémite. La mosquée a deux minarets de 26 mètres de haut et les riverains entendent toute la journée les braillements du muezzin. Bref, les parents du lycéen ne voulaient pas que leur fils y aille et ils ont proposé à l'école qu'il suive l'enseignement dans une autre classe, pendant que la sienne était à la mosquée. Mais l'établissement scolaire a refusé d'accéder à la demande des parents, car (et le ministère de l'éducation du Schleswig-Holstein l'a confirmé) « selon les dispositions qui régissent la scolarité dans le Schleswig-Holstein, les cours de géographie prévoient des visites dans des mosquées, et ces visites sont obligatoires pour tous les élèves. » Mais les parents ne l'entendaient pas de cette oreille et, ce jour-là, ils ont permis à leur fils de rester à la maison. Dans la suite, un avis d'amende leur a été envoyé exigeant le paiement de 300 euros, parce que leur fils aurait séché les cours.

(il faut savoir que, selon la loi, l'absentéisme est considéré comme une infraction qui est passible d'une amende). Les parents ont, bien sûr, refusé de payer cette amende et, maintenant, ils vont comparaître devant les juges pour y justifier leurs actes. Malheureusement, il est fort à craindre

que ces parents n'obtiennent pas gain de cause, tellement il y a des gauchistes et des islamophiles parmi les magistrats.